

Refondre le réseau des MBC

ÉCHICHENS Saint-Saphorin et Colombier se sentent moins bien desservis que leurs voisins. Changements à venir seulement en 2018.

SYLVIE GUGGENHEIM
morges@lacote.ch

«Nous visons une refonte globale de tout le réseau MBC (Morges-Bière-Cossonay) en 2018, a annoncé François Gatabin, directeur des MBC, lors d'une présentation aux conseillers communaux d'Echichens en marge de leur séance du 28 janvier. Nous avons l'intention de recréer ce réseau en collaboration avec les conseils communaux.» L'objectif? Desservir au mieux les différentes communes concernées, dont le Grand Echichens, et répondre à leurs besoins.

En effet, depuis la fusion des villages d'Echichens, Monnaz, Saint-Saphorin et Colombier, la question des transports publics morgiens (TPM, qui font partie du réseau MBC) est récurrente au sein de l'organe délibérant de la commune. Car si les TPM desservent les villages de Monnaz et d'Echichens, ils n'ont pas étendu leurs prestations aux villages de Saint-Saphorin et de Colombier, qui s'estimaient désavantagés en la matière.

Lors de leur présentation, le directeur de l'entreprise ainsi qu'un autre membre de la direction, Mauro Pascale, ont donc présenté leur stratégie d'avenir et tenté d'expliquer les raisons qui empêchent les MBC d'étendre leur offre selon les vœux des habitants d'Echichens.

Une stratégie participative

Plutôt que de tenter de compléter une offre existante, la direction des MBC a décidé de faire table rase du passé pour tout recommencer à zéro. L'idée était qu'il valait mieux partir «d'une feuille blanche», comme l'a relevé

à plusieurs reprises le directeur des MBC, plutôt que de tenter de compléter une offre peut-être pas forcément optimale. Recréer un nouveau réseau sans a priori permettrait de faire surgir de nouvelles idées visant à une couverture efficace de toute la région. «Notre objectif est d'être à l'écoute des communes et de répondre à leurs besoins», a insisté le directeur des MBC, promettant par ailleurs que les communes participeraient à cette réorganisation du réseau. «Je ne sais pas encore quelle forme prendra cette collaboration», a-t-il cependant ajouté.

Relativement séduits par cette perspective, certains conseillers ont néanmoins demandé s'il y a-

«Notre but est d'être à l'écoute des communes et de répondre à leurs besoins.»



FRANÇOIS GATABIN
DIRECTEUR DU MBC

rait des contraintes initiales aux discussions et si tous les villages concernés seraient effectivement appelés à donner leur avis. «Il faudra tenir compte du réseau routier existant et des correspondances avec les trains. Mais on ne se donnera pas de contraintes politiques», a promis le directeur.

Arguments peu convaincants

Si la perspective de recréer un réseau de zéro à plu à un certain nombre de conseillers, les argu-



Depuis la fusion des villages d'Echichens, Monnaz, Saint-Saphorin et Colombier, ces deux derniers villages ne sont pas mieux desservis. ARCHIVES LA CÔTE

ments invoqués à l'impossibilité d'étendre la ligne de bus 703 des TPM jusqu'à Colombier n'ont pas vraiment convaincu. «Nous avons analysé le prolongement de la ligne 703 jusqu'à Colombier aux mêmes conditions qu'actuellement, a exposé Mauro Pascale. Cela impliquerait des bus et des chauffeurs supplémentaires... Nous avons calculé que cela reviendrait à 960 000 francs pour prolonger la ligne.» Et de conclure qu'il n'y avait pas de réels avantages à prolonger une ligne ou l'autre et qu'il valait mieux refondre tout le réseau.

A la suite de quoi l'un des conseillers a demandé s'il n'y aurait pas la possibilité de prolonger la ligne uniquement après 20 heures et de rajouter ne serait-ce que trois trajets? «De toute façon, cela

engendrerait des coûts supplémentaires qui ne sont pas marginaux», a rétorqué le spécialiste.

Au final et à défaut d'un prolongement de la ligne 703, les con-

seillers pourront au moins espérer une participation des communes à l'amélioration de tout le réseau à l'horizon 2018. Patience, donc. ◉

UNE SITUATION INJUSTE CORRIGÉE

Pour rappel, avant la fusion, l'ancienne commune d'Echichens avait signé une convention d'entente intercommunale avec les TPM (Transports publics urbains de Morges et environs). Il était prévu notamment de financer les transports publics proportionnellement au nombre d'habitants des communes signataires. Or depuis la fusion, Echichens a vu sa population passer de 1000 habitants à 2500, augmentant d'autant sa participation financière aux TPM, sans pour autant bénéficier de prestations supplémentaires de la part de ces derniers.

Après avoir tenté en un premier temps de négocier une extension de l'offre aux villages de St-Saphorin et Colombier, la Municipalité d'Echichens a fini par obtenir, en octobre 2015, une modification de la répartition du mode de financement qui répondait d'avantage à la réalité des prestations offertes par les TPM au Grand Echichens. ◉

MORGES

Signature du projet de territoire

Le 28 janvier, l'ensemble des syndics de Région Morges se sont réunis pour signer le projet de territoire. A l'étude depuis quatre ans, ce projet, intitulé «Urbanisation et paysage» a permis de cibler les sites propices à la densification dans la région morgienne, et également les sites à préserver. La région se prépare à accueillir près de 15 000 habitants d'ici 2040.

Ce projet est une base pour le développement de la région notamment pour définir le réseau de transport, transports publics, mobilité douce, transports individuels, qui permettra une desserte efficace et durable des quartiers actuels et à l'étude.

Il sera également complété par une stratégie environnementale identifiant les points de pression de l'urbanisation sur les lieux sensibles d'un point de vue environnemental (biodiversité, nature) et mettant en place les mesures adéquates pour préserver la qualité du cadre de vie.

«A travers le chantier Urbanisation & paysage, c'est une région et un projet qui ont vu le jour», souligne Claire Richard, présidente de Région Morges. ◉ COM



Région Morges a signé jeudi dernier son projet de territoire. DR

SAINT-PREX

Bénévoles recherchés

Des personnes bénévoles (défraiement modeste) sont recherchés pour la livraison des repas à domicile. S'annoncer à l'entraide familiale de Saint-Prex - tél.: 021 806 19 35 ◉ COM

Quel avenir pour le secteur Gare-nord?

MORGES Des études sont lancées afin de remodeler le secteur qui se trouve au-dessus des voies CFF.

Après Morges Gare-sud, désormais sur les rails avec un démarrage du chantier planifié pour 2017, un autre projet d'importance majeure pour le développement de la ville se profile d'ores et déjà à l'horizon. La Municipalité vient de déposer, en effet, une demande de crédit de 140 000 francs pour des études préalables à l'élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) au nord des voies de chemin de fer.

Bus urbains, régionaux et... métrocâble MBC

Un secteur qui pourrait, notamment, accueillir la gare routière de demain, un enjeu stratégique, avec ses 7 lignes de bus urbains et régionales actuelles qui, pour l'heure, doivent se faufiler dans un trafic saturé de 11 000 véhicu-



Un déménagement inévitable pour la caserne du feu, en plein dans le périmètre de l'étude envisagée. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

les/jour, sans oublier le métrocâble appelé à relier le quartier du Molliau à Tolochenaz. Cette partie du projet découle directement de la restructuration de la place de la Gare, et sera rendu possible par le dé-

ménagement inévitable du service du feu et par la démolition, récemment intervenue, de la garderie La Bergerie. But: «garantir la cohérence urbanistique entre les quartiers au nord et sud de la gare», re-

Le secteur concerné devrait accueillir la future gare routière et le métrocâble.

lève l'exécutif. Concrètement, 18 000 m² sont concernés, dans un triangle délimité par l'autoroute, ainsi que les avenues Marcelin et Jean-Jacques Cart. Une surface à occuper à bref délai, avant règlement final de la question, par des bâtisses provisoires, pour les besoins du SIS Morget, en attendant la construction d'une caserne, localisée probablement aux Emetaux. A noter qu'une partie du terrain sera mise à disposition pour un jardin urbain, durant trois ans au moins, avant la concrétisation de tout PPA. ◉ MR

ÉCHICHENS

Modification des statuts de l'Arasmac adoptée

Les membres de l'organe délibérant ont accepté à l'unanimité la proposition de modification des statuts de l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (Arasmac).

Cette dernière étant une association de communes, des changements dans ses statuts relèvent de la compétence du Conseil intercommunal. Seuls certains d'entre eux exigent l'approbation de la majorité des conseils communaux ou généraux. En l'occurrence, les quatre articles soumis au vote concernaient notamment la composition du Conseil intercommunal, ses compétences et le type de majorité requise pour la modification d'éléments des statuts. ◉

Réfection de collecteurs d'eaux claires et usées acceptée

Les conseillers communaux ont accepté à l'unanimité la demande de crédit extrabudgétaire de 1,1 million de francs pour le remplacement et la réfection de collecteurs eau claires - eaux usées à Colombier. Si de tels travaux ne sont pas urgents, ils sont néanmoins nécessaires et devront en tous les cas être effectués, a expliqué en substance la Municipalité. Certaines canalisations, dont le diamètre est conforme, seront par contre maintenues, nettoyées et réhabilitées. D'autres qui ne sont pas en suffisamment bon état et dont le diamètre est trop petit pour l'utilisation actuelle seront remplacées. Enfin, celles dont l'état est satisfaisant seront réparées. ◉ TEXTES SGO